



Travaux des groupes de travail

Benoît LEPLOMB

Chargé de mission, Conseil Régional Grand Est





- ◆ Exploitation d'une étude du CEREMA Normandie
 - mise en valeur de certains freins et enjeux de la pérennisation des zones d'activités
 - mise en valeur de l'importance des rôles de gestionnaires et d'animateurs de zones

- ◆ Travaux en cours :
 - formalisation des enjeux et freins identifiés au sein d'une courte publication
 - proposition d'une « fiche de poste » type pour un animateur de zone





GT observation locale



Travaux en cours :

- Un glossaire partagé par les partenaires de la plateforme (notions de densité, de consommation d'espaces, etc.)
- Identification des sources de données mobilisables pour l'observation foncière



Travaux à venir :

- Publication du glossaire
- Identification d'un cadrage méthodologique commun pour l'observation locale





◆ Les Sites Naturels de Compensation :

→ repérage des difficultés et des leviers à activer

Les différentes phases	Conditions	Difficultés	Points à creuser	Pistes de solutions
Identifier et trouver les terrains	Repérer les sites : à l'abandon et en propriété publique Travailler sur la pertinence écologique il faut : - une plus-value écologique : il faut tenir compte de la biodiversité présente sur le site (espèces protégées...); si le site retenu n'abrite pas de biodiversité particulière : R.A.S , plus le site sera riche en biodiversité et plus ce sera difficile d'organiser cette plus-value écologique. Par exemple rétablir, conforter une continuité écologique (tenir compte de l'environnement immédiat du site : où sont les populations d'espèces, quel est l'état des espèces et de leurs habitats ?) - une équivalence écologique stricte : mêmes	Couverture hétérogène et incomplète du territoire régional en observatoire des friches Absence de guide (en cours) pour caler la méthodologie SNC	-benchmark à mener AGURAM ? -quid d'une zone intéressante mais isolée ? -une zone isolée peut-elle être intéressante ?	-travail d'inventaire des sites de compensation écologique-potentiels article 70 loi biodiversité AFB : absence de note de cadrage pour caler la méthodologie → travail en stand by -stagiaire DREAL sur ispc -connaissance EPF et notamment observatoire sur les 4 départements lorrains + 68, 08 (67?) -CDPENAF : friches agricoles -bases de données existantes : référentiel foncier public -nécessité de disposer d'états initiaux complets, analyse de nature écologique à faire

→ complexité du dispositif si le marché n'existe pas

→ possibilité de tester des démarches similaires sur des zones test ?





◆ Observation régionale des friches :

Un dispositif à trois niveaux envisagé :

→ un état des lieux régional, friches à enjeu environnemental à partir des

Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

→ des **dispositifs d'observation existants** départementaux : identification des passerelles potentielles entre ces différentes démarches

→ définition d'une méthodologie commune pour aboutir à un **socle commun** d'observation locale





Formation-action

- ◆ Proposer aux membres de la plateforme et plus particulièrement aux EPCI des demi-journées de formation/information sur les sujets fonciers
- ◆ Volonté d'associer les acteurs privés aux travaux de la plateforme
- ◆ Fin 2019, organisation d'une demi-journée sur le prix du foncier
Premier semestre 2020, seconde demi-journée sur le coût global de l'aménagement

